

**Zeitschrift:** Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen

**Band:** 29 (1956-1957)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Internationale Umschau

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

in Europa wird in der Regel kein Reisekostenbeitrag ausgerichtet; erweist sich ein solcher ausnahmsweise als unerlässlich, so darf er einen Drittel der Kosten nicht überschreiten. Der Zuschuß an Reisekosten schweizerischer Lehrkräfte an Schulen in außereuropäischen Ländern für *Ferien oder Studienaufenthalte in der Schweiz* beträgt nach dreijähriger Abwesenheit aus der Schweiz dreißig Prozent, nach vier vollen Dienstjahren vierzig Prozent und nach fünf vollen Dienstjahren oder mehr fünfzig Prozent. Reisekosten von Familienangehörigen werden in solchen Fällen nicht berücksichtigt.

\*

Die Werbeaktion für Schweizer-Arbeit (Schweizer Woche Solothurn) veranstaltet erneut einen Schweizer-Woche-Aufsatz und -Wettbewerb. Für den diesjährigen Aufsatz wurde gemeinsam mit den Kreisen der Forstwirtschaft das Thema: «Der Schweizer Wald» in Aussicht genommen.

Der Lehrerschaft steht für den Unterricht eine wertvolle Einführungsschrift zur Verfügung. Das Thema ermöglicht ethisch, erzieherisch und wirtschaftlich wertvolle Einblicke in unsere Waldwirtschaft, ihre Probleme und die Wege, welche zu deren Lösung beschritten werden müssen. mg

\*

## INTERNATIONALE UMSCHAU

In einem Wäldchen in der Nähe von Bamberg wurde eine 15-jährige Schülerin von sechs Soldaten überfallen und vergewaltigt, während ein siebenter den Begleiter des Mädchens — einen 23-jährigen Studenten — festhielt, um ihn zu hindern, der Überfallenen zu Hilfe zu kommen. Die sechs Angeklagten haben vor dem Kriegsgericht der 10. amerikanischen Division ihre Tat gestanden.

Das 15-jährige Mädchen wurde vor dem Kriegsgericht einem Kreuzverhör durch die Verteidigung unterzogen, das sich über 5 Stunden hinzog und sehr intime Fragen umfaßte. Das Kreuzverhör mußte unterbrochen werden, weil die Zeugin vor Erschöpfung zusammenbrach. Am nächsten Tag versagte sie schon nach der zweiten Frage.

Die Situation für die sechs jugendlichen Soldaten ist ernst, denn auf die von ihnen begangene Tat kann die Todesstrafe verhängt werden. Es ist auch zu berücksichtigen, daß die Aussagen von Jugendlichen jeweils einer äußerst kritischen Analyse unterzogen werden müssen, umsomehr, als über Leben und Tod entschieden wird.

Gegen die Art und Weise jedoch, wie ein 15-jähriges Mädchen über 5 Stunden lang bis zum Zusammenbrechen vor Kriegsgericht einem Verhör unterzogen wird, muß schärfster Protest eingelegt werden. Es gibt objektive Methoden der Einvernehmung von Jugendlichen, die keinen seelischen Zusammenbruch zur Folge haben, der unter Umständen allerschwerste Schäden psychischer Art über Jahrzehnte des Lebens nach sich zieht. Nachdem das Mädchen schon den kaum wiedergutzumachenden Schock der Vergewaltigung von sechs Männern erlitt, fragt man sich, wer die Verantwortung trägt, daß das Mädchen einer Prozedur unterzogen wurde, die in den Folgen einer öffentlichen Hinrichtung gleichkommt. F.

\*

## *Progrès et problèmes de l'éducation*

### *La 19ème Conférence internationale de l'Education Publique.*

Un tableau d'ensemble des progrès mondiaux de l'éducation s'est dégagé des travaux de la 19ème conférence internationale de l'Education Publique, qui s'est tenue à Genève du 9 au 17 juillet. Cette réunion fut particulièrement représentative, soixante-quatorze Etats y ayant envoyé leurs délégués en réponse aux invitations adressées conjointement par l'Unesco et le Bureau International d'Education.

Tous les rapports signalent que le nombre des écoles, des maîtres, et surtout des élèves ne cesse d'augmenter. L'enseignement obligatoire progresse, et le niveau d'instruction s'élève dans des pays où, hier encore, l'analphabétisme régnait sur les masses.

On reconnaît franchement que des millions d'enfants sont encore privés du droit à l'instruction en raison du manque de locaux et de la pénurie d'instituteurs. La Grande Bretagne devra avant 1961 augmenter d'un tiers le nombre de ses professeurs de sciences. Les Etats-Unis, qui s'attendent à voir augmenter de 30% leur population scolaire au cours des dix prochaines années, manquent déjà de 140 000 maîtres qualifiés. Enfin certains pays comptent encore 60 ou 80% d'illettrés.

Mais selon un professeur suisse, M. Alfred Borel, qui présidait la Conférence: «On voit de nettes indications d'une course à l'enseignement qui pourrait bien devenir une caractéristique de notre époque». Et cette course fut proposée, le dernier jour de la Conférence par une déléguée soviétique, Mme L. B. Doubrovina, vice-ministre de l'Education de la RSS de Russie, qui invita les Etats-Unis à «une compétition sur le terrain de l'éducation». Or, selon Mme

Doubrovina, en Union Soviétique une personne sur quatre suit un enseignement quelconque et à tous les niveaux, même à l'université, les inscriptions sont gratuites.

Un porte-parole américain devait remarquer plus tard que le système d'éducation aux Etats-Unis se développe selon les besoins du pays, et sans esprit de concurrence internationale. Au cours de la conférence le rapport des Etats-Unis déclarait que le quart de la population américaine fréquente l'école, et que le nombre des élèves ou étudiants s'est accru de 26% depuis 1950. Quarante-sept pour cent des élèves qui achèvent leurs études secondaires s'inscrivent à des établissements d'enseignement supérieur, au moins pour des cours partiels.

Toutefois les conférences internationales d'éducation publique, régulièrement tenues à Genève depuis 1933, les années de guerre exceptées, ont pour but d'aider au progrès commun, plutôt qu'à l'esprit de compétition. «Grâce à cette réunion,» a déclaré M. Borel, «nous voyons s'esquisser un panorama international de l'éducation, — qui jamais dans l'histoire n'a été si riche de promesses, ni si chargé de responsabilité pour les ministères de l'éducation».

Outre ces tableaux d'ensemble, les réunions de Genève étudient chaque fois des problèmes particuliers d'enseignement et d'administration. Cette année, l'ordre du jour concernait l'inspection scolaire et l'enseignement des mathématiques dans le cycle secondaire.

En ce qui concerne les inspecteurs, dont les attributions varient beaucoup selon les pays, une recommandation fut votée à l'unanimité par les délégués de 71 Etats: «L'objet principal de l'inspection», dit un paragraphe de ce texte, «doit être de promouvoir par tous les moyens le développement et l'efficacité des institutions éducatives et d'assurer une liaison, dans les deux sens, entre les autorités de l'enseignement et les communautés scolaires».

Dans l'ensemble, la recommandation insiste sur le rôle de l'inspecteur: il devrait être pour l'instituteur un guide, un conseiller et non un surveillant ou un juge. La Conférence souhaite que l'inspecteur, s'il est à la fois conseiller et administrateur, soit déchargé des tâches purement bureaucratiques; qu'il veille à l'application des instructions officielles et explique aux maîtres leurs modalités d'application mais qu'en même temps il fasse part aux autorités des désirs, des vœux et des aspirations des maîtres. «Lorsqu'à l'occasion de ses visites», continue la recommandation, «l'inspecteur est amené à formuler des suggestions d'ordre pédagogique il doit veiller avant tout à respecter la liberté intellectuelle du maître et son esprit d'initiative. Il est souhaitable

que l'inspecteur tienne compte de l'apport pédagogique provenant des maîtres ou de leurs organisations professionnelles... Toutes garanties doivent être offertes au maître pour qu'il puisse faire appel des appréciations de l'inspecteur auxquelles il estimerait ne pas pouvoir souscrire».

On comprend que le Directeur Général de l'Unesco, M. Luther Evans ait pu dire à la Conférence que la notion de l'inspection a entièrement changé: «la vieille conception de l'inspecteur qui note les maîtres, a fait place à celle de l'inspecteur qui collabore avec les maîtres.»

Quant au problème de l'enseignement des mathématiques, M. Evans fait remarquer que cette discipline est nécessaire à la compréhension de l'univers, et que son enseignement doit être largement encouragé pour combattre son impopularité, surtout parmi les femmes.

A ce sujet, la Conférence a rappelé que les mathématiques, ont une valeur culturelle et pratique indiscutée, et que la formation mathématique est un bien et un droit pour tout être humain. Sa recommandation déclare que «les mathématiques et le style de pensée qui lui est propre doivent être considérés comme un élément essentiel de la culture générale de l'homme moderne». Quant aux méthodes, la Conférence recommande, en particulier, de partir autant que possible du concret pour arriver à l'abstrait, d'amener l'élève à former les notions et à découvrir lui-même les relations et les propriétés, plutôt que de lui imposer une pensée adulte toute faite, de donner la priorité à la réflexion sur le «dressage» et la mémoire.

Enfin la Conférence, dont les travaux seront largement diffusés dans les milieux responsables, invite les gouvernements et les organismes internationaux à favoriser par tous les moyens l'échange international des idées, des recherches et des résultats obtenus dans l'enseignement des mathématiques, afin que la jeunesse du monde entier puisse bénéficier des expériences et des progrès réalisés par les maîtres de tous les pays.

\*

#### Un malentendu ancien *«Point d'argent, point de Suisse»*

Depuis des siècles, la locution «Point d'argent, point de Suisse» est employée dans un sens péjoratif.

Il est pourtant aisé de retrouver l'origine de ce mot historique et de démontrer qu'il n'est en rien déshonorant pour nos ancêtres. Voici en quelles circonstances il fut prononcé, il y a près de quatre siècles et demi.

L'armée française, en guerre dans le Milanais, s'était assuré le concours de contingents suisses; mais l'argent manqua pour les payer. Les plus fiers d'entre les Suisses, rapporte un chroniqueur contemporain, ne daignèrent même pas justifier leur brusque départ. «Ours mal léchés», ils repassèrent leurs montagnes.

Toutefois, selon un autre témoignage ancien, quelques officiers helvétiques, d'une intransigeance moins farouche, avaient accepté un entretien avec leurs mauvais payeurs. Du moment, dirent-ils, qu'on ne pouvait leur verser la solde assurée par contrat, ils se considéraient comme déliés de tout engagement.

Un officier français, beau parleur, crut les convaincre. Il leur remontra qu'après tant de succès guerriers, ils seraient bien sots de se dérober à cause de quelques méchants chariots de monnaie bloqués quelque part dans les Alpes. La plaine lombarde ne recelait-elle pas d'abondantes richesses?

Ainsi s'était exprimé, en substance, l'officier des troupes de France, chargé de parlementer avec les mercenaires révoltés.

Jusqu'ici, tous les ponts n'étaient pas coupés. L'envoyé, malheureusement, vida par trop brutalement le fond de son sac. «En attendant mieux, dit-il, pourquoi n'agiriez-vous pas comme nous? Pour quelles raisons vous abstiendriez-vous de vivre, à notre exemple, sur le dos des citadins et campagnards tout heureux de survivre à nos exploits? ...»

La réplique fut immédiate et spontanée: «Nous n'acceptons pas votre conseil, parce que nous somme des *soldats* ... et non de veules pillards! ... Si nous détroussons volontiers, fût-ce avec une férocité de lion, l'adversaire armé, nous refusons de nous attaquer aux habitants déjà trop injustement accablés dans les pays soumis à la guerre.»

Plus d'équivoque possible. Lorsque le capitaine général des Français, soit le principal intéressé de cette conférence, eut connaissance de son résultat négatif, il en respecta la leçon et n'en accabla personne. Il admit, sans rancœur, l'état d'esprit de soldats d'élite qu'il se trouvait, pour le moment, impuissant à traiter selon leurs légitimes prétentions.

Trop grand seigneur pour insinuer qu'il y eut des mobiles sordidement intéressés dans la réaction suisse, il reconnut que ses moyens n'étaient pas à la hauteur de ses ambitions, qu'il lui fallait attendre des temps plus prospères s'il voulait s'assurer le concours de spécialistes vraiment qualifiés. Il se garda donc d'ordonner des poursuites. Réduit à conduire à la guerre une armée non conforme à ses rêves de gloire, il se justifia en disant: «Point d'argent, point de Suisse!»

Sans le vouloir, il fut ainsi à l'origine du plus désobligeant des malentendus. Ce qu'il avait dit équivalait à «Point de soldats sans solde». Le fait de remarquer que sans argent, il n'y a pas possibilité d'engager des Suisses n'a rien de déshonorant pour nos ancêtres. Mais le mot a survécu, détaché de son contexte, et la postérité, à tort, lui a donné un tour infamant. Georges-G. Schoder, Journal de Genève.

\*

## BÜCHERBESPRECHUNG

Die neue Ausgabe des *Blindenfreunde-Kalenders* ist erschienen. Der Kalender enthält wiederum zahlreiche illustrierte Beiträge, gute Unterhaltung und viele nützliche Ratschläge. Abgesehen von dem charitativen Zweck trägt er viel zur Allgemeinbildung bei. Wir wünschen ihm eine gute Verbreitung. F.

Fritz Wartenweiler: «*Konrad Escher von der Linth*». Hauenstein Verlag, Olten. «*Auch der Arbeiter will Mensch werden*» Hermann Greulich kämpft ein Leben lang dafür.

Von der Schriftenreihe «*Von Gestern für Morgen*» sind die beiden neuen Bändchen erschienen, mit treffenden Umschlagbildern von Marthe Keller-Kiefer.

Die markanten Persönlichkeiten von Escher und Greulich werden durch lebendige Art dargestellt. Es ist verdienstvoll, daß der Verfasser ihr Lebenswerk und die von ihnen ausgehenden Kräfte in leichtfaßlicher Darstellung einer weiteren Öffentlichkeit zugänglich gemacht hat. mg

A. Zuberbühler: «*Kleines Lehrbuch der Italienischen Sprache*». 15. Auflage. Durchgesehen und neu bearbeitet, mit 18 Zeichnungen von W. E. Bär, Orell-Füssli Verlag, Zürich. Fr. 4.90.

Das in vielen Schweizer Schulen im Italienisch-Unterricht mit gutem Erfolg verwendete Lehrbuch ist neu bearbeitet und den heutigen Erfordernissen angepaßt worden. Es zeichnet sich durch einfache methodisch praktische Gestaltung aus. Die Lese- und Übungsstücke wurden ergänzt und Begriffe sowie Ausdrücke auf den neuesten Stand gebracht. Von der Bernischen Lehrerkommission ist das Werk bereits genehmigt worden. F.

Dr. Helen Schaeffer: *Vor mir die Welt*. Das Berufswahlbuch für die junge Schweizerin. Kart. Fr. 10.40, Leinen Fr. 12.45, Rotapfel-Verlag, Zürich.

Die richtige Berufswahl bedeutet nicht nur für das männliche, sondern auch für das weibliche Geschlecht ein glückliches oder unglückliches Leben. Es ist sehr verdienstvoll, daß Dr. Helen Schaeffer in Verbindung mit Nelly Baer, Hannah Benz, Hildegard Brunner und Anna Walter eine Redaktionskommission geschaffen hat, um ein Berufswahlbuch herauszubringen, das den hiesigen Verhältnissen entspricht und den jungen Mädchen wie auch den Erwachsenen gestattet, sich über die verschiedenen Berufsmöglichkeiten zu orientieren. Über 60 verschiedene Berufsgattungen werden dargestellt. Außerdem enthält das Buch kundigen Rat in allgemeinen Lebensfragen. Das vorliegende Buch darf wohl als eines der besten in seiner Art gewertet werden. G.

**Herren-**  
Mode — Konfektion  
Marktplatz 22  
Telefon (071) 22 27 02

E. KAUFMANN & CO. AG.



ST. GALLEN

**Damen-**  
Mode — Konfektion  
St. Leonhardstr. 8-10  
Telefon (071) 22 27 01